

22C15

Betsiamites

Légende

Carte des titres miniers

- Statut:**
 - A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, Y-Proposition de conversion
 - D-Terrain visé par une demande de désignation, E-Exploité
 - B-Abandonné, N-Refus de renouveler, Z-Désistement, R-Révoqué
 - P-En attente de renouvellement, U-Refusé
- Statut:**
 - A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité
 - N-Refus de renouveler, Z-Désistement
 - R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé
- Statut du site d'extraction:**
 - O Ouvert sous conditions, C Ouvert, F Fermé, N Non autorisé, T En traitement

- Substance extraite:**
 - G Gravier, D Dolomie, U Autre
 - S Sable de silice, P Pierre concassée, F Ferme concassée, X Calcite
 - C Calcaire, T Terre jaune, R Ressou miniers inertes
 - E Pierre d'ardoise, M Marbre, S Sable
 - M Minerai de silice, N Terre noire, T Tourbe

- Contrainte majeure:**
 - Terraire réservé à l'État ou soustrait au régime de la désignation sur carte ou par l'effet d'une autre loi
 - Périmètre urbanisé
 - Terraire soustrait au régime de la désignation sur carte par arrêté ministériel
 - Terraire où le droit de pêcher et de désigner sur carte est temporairement suspendu
 - Terraire ou le droit de pêcher et de désigner sur carte est temporairement suspendu
 - Terraire faisant l'objet d'un renvoi au ministre
 - Terraire incompatible avec l'activité minière

- Contrainte mineure:**
 - Terraire où l'exercice d'activités minières est assujéti à des conditions et obligations déterminées par le ministre
 - Terraire faisant l'objet d'une étude par le ministre

- À titre indicatif:**
 - Information à titre indicatif

- Entente d'Eeyou Istchee Baie-James:**
 - Terres de catégorie II
 - Terres de catégorie III

- Entente Première Nation Abitibiwinini:**
 - Entente Pilogon

- Entente de principe d'ordre générale (EPOG):**
 - Nissinan de Betsiamite, Essipt, Mashewish, Nutschkan

- Frontières:**
 - Frontière internationale
 - Frontière interprovinciale
 - Frontière Québec-Terre Neuve et Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Déclinaison moyenne approximative au centre de la carte en 1998 est de 20'30" ouest avec une variation annuelle déclinatoire de 3,5".
 Système de référence géodésique North American 1983
 Projection UTM (Universal Transverse Mercator)
 ZONE 19
 48°30'00" Coordonnée géographique
 648000m E. Coordonnée U.T.M. Zone 19
Echelle 1:50 000
 0 1000 2000 3000 mètres

AVIS IMPORTANT
 Le fond topométrique de cette carte est une compilation de différents levés et ne doit jamais être utilisé au même titre qu'un plan signé par un arpenteur-géomètre. D'autre part, la localisation des titres miniers n'a pas de valeur légale et ne peut être utilisée qu'à titre indicatif. En conséquence le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles décline toute responsabilité pouvant résulter de l'utilisation de cette carte et ne garantit aucunement l'exactitude des données qui y sont exprimées.

0000	0001	0002
0003	0004	0005
0006	0007	0008

